

# M TANK

## MAGASIN A PELLETS MOTORISE



## 1) Table des matières

1) Table des matières.....	2
1) PRÉSENTATION .....	3
2) AVERTISSEMENTS .....	3
3) DONNÉES TECHNIQUES ET DIMENSIONS .....	4
a) Plaquette d'identification .....	5
b) Symboles de sécurité.....	5
4) CONTENU DE L'EMBALLAGE .....	6
5) DEVOIRS DE L'INSTALLATEUR .....	6
6) UTILISATION CONFORME DU PRODUIT .....	6
7) INSTALLATION.....	7
8) RACCORDEMENT DES CONDUITS .....	7
9) RACCORDEMENT ÉLECTRIQUE .....	8
10) PREMIER ALLUMAGE ET UTILISATION .....	8
a) Étalonnage du capteur de niveau minimal.....	9
b) Sécurité de fonctionnement.....	9
11) MAINTENANCE ET FIN D'UTILISATION.....	9
12) PRESCRIPTIONS DE SÉCURITÉ POUR LES MAGASINS DE STOCKAGE DU COMBUSTIBLE.....	10
13) GARANTIE .....	11
14) CERTIFICATION.....	12

## 1) PRÉSENTATION

Cher Client,

Nous vous remercions d'avoir choisi un produit ADVANCE EASY MOVING, dont les caractéristiques techniques répondront assurément à vos besoins.

Ces produits ont été conçus et sont fabriqués conformément aux réglementations et normes techniques en vigueur, avec le choix des meilleurs matériaux pour obtenir durabilité et facilité d'utilisation du produit.

Nous vous demandons de lire ce manuel soigneusement et entièrement et de vous conformer rigoureusement aux instructions qui y figurent.

*Le manuel est un document élaboré par le fabricant et fait partie intégrante du produit : ce mode d'emploi contient les règles d'utilisations ainsi que les règles générales de sécurité des personnes, des biens et des animaux. Si le produit est revendu, sous loué, loué ou vendu à d'autres personnes, il doit toujours être accompagné du manuel. Il est donc recommandé de l'utiliser et de le garder avec soin tout au long de la durée de vie opérationnelle du produit.*

*L'objectif principal du manuel est de faire connaître le produit et s'assurer de son utilisation correcte et sûre.*

*Aucune partie du manuel ne peut être reproduite ou copiée sans l'autorisation écrite du fabricant.*

*Le fabricant se réserve le droit d'apporter des améliorations et des modifications au manuel ainsi qu'au produit lui-même sans obligation de préavis à l'égard des tiers.*

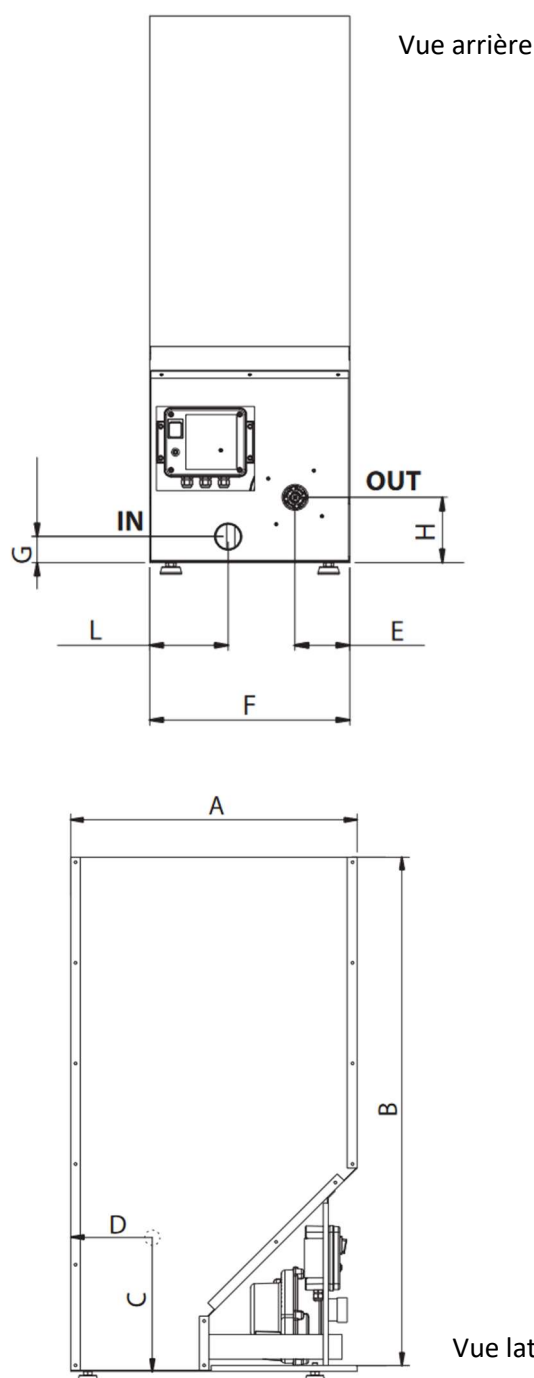
La présente fiche est établie sur la base du manuel fabricant.

## 2) AVERTISSEMENTS

- Le produit n doit pas être utilisé de manière ou pour des buts non conformes à sa destination.
- Ne pas laisser les enfants s'approcher du produit.
- Ce magasin ne doit pas être utilisé par des personnes (y compris les enfants) ayant des capacités psychiques, sensorielles ou mentales réduites, ou par des personnes sans expérience ni connaissance du produit, à moins qu'elles ne soient contrôlées ou formées à l'utilisation du produit par des personnes responsables de leur sécurité.
  - N'utiliser de pièces de rechange que du produit d'origine.
  - Pour pouvoir travailler avec aisance sur le silo, il faut laisser tout autour et au-dessus de celui-ci un espace qui soit complètement libre de tout obstacle. Ce magasin peut contenir des pellets de bois et de grignon d'olive, ou d'autre combustible ayant des dimensions et un poids spécifique comparables. Bien évalué ces autres types de combustible avant le chargement du silo (demander en cas de doute conseil au distributeur du magasin motorisé).
  - Avant de procéder au premier remplissage du magasin, contrôler qu'il soit soigneusement installé à niveau et que les pieds d'appui réglables soient bien stables.
    - Il est interdit d'ajouter au magasin d'autres poids ou charges que celui du combustible.
    - Ne jamais utiliser la structure du magasin comme élément porteur ou de fixation pour tout autre support ou équipement.
    - Il est indispensable d'aérer l'environnement dans lequel le magasin est installé durant les phases de chargement du combustible.
    - Ne jamais enlever le volet de fermeture et la grille de soutien si ce n'est pour la durée strictement nécessaire aux opérations de remplissage et de maintenance. Aucune partie du corps ne doit entrer en contact avec la machine avant que l'alimentation électrique n'ait été coupée.

- Débrancher l'alimentation si une longue période d'inactivité est prévue.
- Le fabricant décline toute forme de responsabilité ou de garantie si l'acheteur ou la personne qui en tient lieu apporte des modifications ou fait des adaptations même minimales au produit acheté.

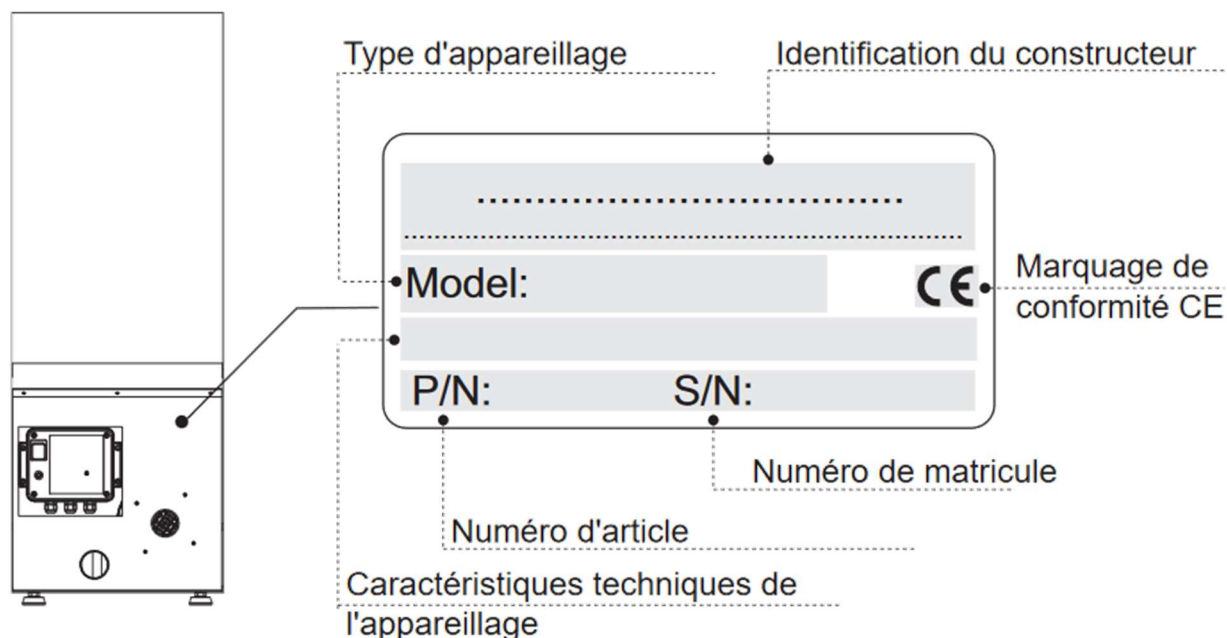
### 3) DONNÉES TECHNIQUES ET DIMENSIONS



Cotes / Item	Unité	ADV34600001	ADV34600002
		200 litres	300 litres
Mesure A	mm	580	650
Mesure B	mm	1040	1320
Mesure C	mm	303	303
Mesure D	mm	180	180
Mesure E	mm	105	130
Mesure F	mm	380	450
Mesure G	mm	45	45
Mesure H	mm	120	120
Mesure L	mm	150	187
Poids	kg	32	40
Volume	litres	199	330
Flexibles de raccordement	ø mm	50	
Alimentation	V	230 Vac - 50/60 Hz	
Puissance moteur	W	1350	
Absorption	A	5,8	
Disjoncteur thermique	A	8	
Degré de protection	IP	Moteur : IP20	
		Cadre : IP40	
Flux d'air maximal	m3/h	270	
Niveau sonore	dB (A)	<70	

a) Plaquette d'identification

Ne pas enlever ou endommager la plaquette d'identification.



b) Symboles de sécurité



**DANGER TENSION OU COURANT ELECTRIQUE**

**Danger de blessures corporelles graves.**

Pendant la maintenance, débrancher le courant électrique et assurez-vous que l'alimentation électrique ne peut pas être restaurée.



**DANGER DE COUPURE**

**Danger de blessures corporelles graves.**

Pendant la maintenance, débrancher le courant électrique et assurez-vous que l'alimentation électrique ne peut pas être restaurée.



**DANGER DÉMARRAGE AUTOMATIQUE**

**Danger de blessures corporelles graves.**

Pendant la maintenance, débrancher le courant électrique et assurez-vous que l'alimentation électrique ne peut pas être restaurée.



**DANGER LORS DU FONCTIONNEMENT DU CONVOYEUR À VIS**

**Danger de blessures corporelles graves.**

Pendant la maintenance, débrancher le courant électrique et assurez-vous que l'alimentation électrique ne peut pas être restaurée.

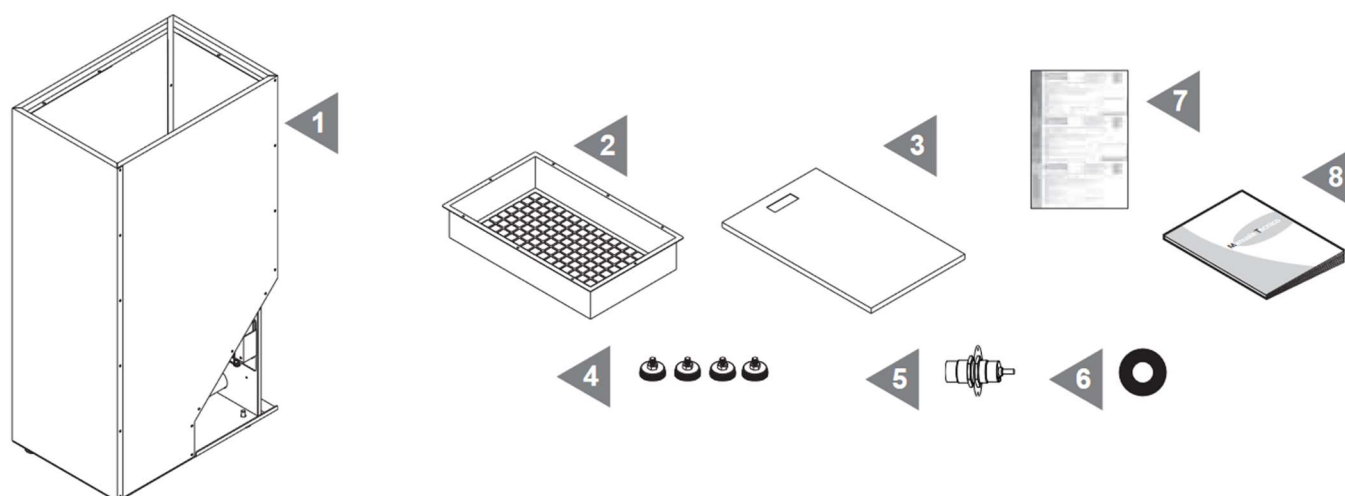
Nous vous rappelons d'être particulièrement attentif aux pictogrammes et avertissements de danger ou d'interdiction qui se trouvent dans différentes parties du produit. S'ils ne sont pas respectés, des situations à risque peuvent survenir.



## 4) CONTENU DE L'EMBALLAGE

Après avoir ouvert l'emballage, vérifier la présence des matériels listés ci-dessous :

- 1) magasin motorisé,
- 2) grille de soutien des sacs,
- 3) couvercle,
- 4) 4 pieds réglables,
- 5) capteur de niveau minimum avec bride,
- 6) joint en caoutchouc,
- 7) module de garantie,
- 8) manuel de montage d'utilisation et de maintenance.



Vérifier que le produit corresponde à ce qui a été commandé et ne présente pas de dommages évidents causés par le transport. Si cela devait ne pas être le cas, en informer immédiatement le distributeur.

## 5) DEVOIRS DE L'INSTALLATEUR

Pour garantir un fonctionnement correct du produit, se conformer aux directives suivantes :

- exécuter uniquement les activités décrites dans ces instructions,
- exécuter toutes les activités dans le respect des normes et des dispositions en vigueur,
- expliquer le fonctionnement et l'utilisation du produit à l'utilisateur,
- expliquer à l'utilisateur comment réaliser la maintenance du produit,
- signaler à l'utilisateur les dangers possibles liés au fonctionnement du produit.

## 6) UTILISATION CONFORME DU PRODUIT

Le magasin de stockage (ou silo) motorisé est conçu pour l'entreposage de pellets ou d'autres combustibles granulaires de biomasse. Il peut être utilisé comme réserve supplémentaire de combustible. Il permet de réapprovisionner automatiquement les trémies des chaudières, poêles ou cheminées. Le silo est composé d'un système de contrôle et de gestion qui assure son fonctionnement automatique, d'un capteur qui l'arrête en cas de carence de combustible à l'intérieur, et d'un moteur dont la puissance d'aspiration élevée permet le transport des granulés vers la chaudière. Pour le raccordement, il est nécessaire d'installer sur le réservoir de la chaudière deux tuyaux rigides en acier ou flexibles antistatiques de  $\varnothing$  50 mm, l'un pour le transport du combustible, l'autre pour le retour de l'air aspiré, ainsi qu'un doseur pour le déchargement du combustible à installer sur le réservoir de la chaudière (ces éléments ne sont pas fournis avec le silo).

## 7) INSTALLATION

Il revient à l'installateur de vérifier les risques et dangers présents dans la zone d'installation du produit et d'en déterminer la conformité dans le respect des dispositions législatives en vigueur et des caractéristiques du produit décrites dans ce manuel. Seul le personnel technique spécialisé est autorisé à effectuer les opérations d'installation et de maintenance du produit. Toutes les opérations doivent être effectuées en adoptant les normes pour la prévention des accidents et dans le respect des consignes de sécurité. Dans les cas où seraient constatés des dommages, anomalies ou défauts sur le produit, ne pas procéder à l'installation et s'adresser immédiatement au distributeur. Le magasin motorisé doit être installé dans un environnement couvert, où la température est comprise entre 0 et 40 °C et l'humidité relative entre 40 et 80 %. Le silo ne doit pas être placé contre des murs humides ni être exposé aux intempéries. Il doit être installé à niveau et posé sur un sol stable et plane pour faciliter le réglage des pieds. Le silo doit être raccordé au doseur de combustible (accessoire sur demande) (voir figure 1) moyennant des tubes rigides ou flexibles antistatiques. Les conduites d'air devront avoir un nombre minimal de coudes (changements de direction), avec un rayon minimal de 30 cm. Le dénivelé maximum vertical franchissable par la tuyauterie de transport du combustible est de 3 m et le développement total en longueur des conduites ne devra pas dépasser 5 m chacun. Tous les raccords et les jonctions de tubes doivent être maintenus avec des colliers de serrage en acier pour assurer une étanchéité parfaite des conduites. Avant de positionner définitivement le magasin, placer le capteur (muni d'une bride et d'une garniture d'étanchéité) en l'insérant dans le trou situé sur le côté du silo, (voir figure 6). Installer également les quatre pieds réglables dans les inserts filetés situés aux quatre angles du fond du silo. Le doseur (accessoire indispensable, voir figure 5) doit être installé sur la trémie de l'appareil de chauffage. Le capteur REED, situé sur le clapet de déchargement du doseur, est connecté avec le silo, permettant ainsi le fonctionnement régulier du système de transfert pneumatique. Le capteur REED garantit également l'arrêt de la centrale d'aspiration lorsque la trémie de l'appareil de chauffage est pleine (voir le manuel d'instructions du doseur).



Figure 5

## 8) RACCORDEMENT DES CONDUITS

Pour les conduits reliant le silo motorisé et le doseur, il est indispensable d'utiliser des tubes rigides en acier ou des flexibles antistatiques de Ø interne 50 mm. Toutes les jonctions des tubes doivent être étanches à l'air, donc solidement raccordées. Les sections obliques sont prohibées, Les sections doivent toutes être verticales ou

horizontales. Les tronçons très longs doivent être fermement fixés au mur avec des supports résistants. Tous les

coudes doivent avoir un rayon minimal de 30 cm. Raccorder le tuyau de Ø 50 mm de la sortie OUT au raccord du doseur nommé OUT, raccorder le tuyau de Ø 50 mm de la sortie IN au raccord du doseur IN. Le combustible circulera dans le tuyau appelé IN, tandis que le tuyau appelé OUT ne contiendra que de l'air et de la poussière. Toutes les sections de tuyauterie utilisées pour le



figure 1

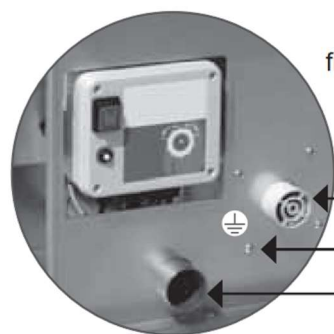


figure 2

OUT aspiration air

Point de mise à la terre

A l'aspiration du combustible

système de transport doivent être antistatiques et raccordées à un point de mise à la terre du système électrique pour assurer une dispersion efficace des courants statiques (voir figure 1). Le point de mise à la terre du silo motorisé (voir figure 2) doit être relié à un point de mise à la terre de l'installation électrique.

## 9) RACCORDEMENT ÉLECTRIQUE

**Avant d'effectuer le raccordement électrique sur secteur, vérifier que la tension corresponde à celle requise et que l'installation électrique à laquelle le produit est relié soit construite suivant les réglementations en vigueur.**

Raccorder les deux fils appelés REED avec les fils correspondants provenant du capteur du doseur installé sur la chaudière (voir figure 3 et instructions du doseur).

## 10) PREMIER ALLUMAGE ET UTILISATION

Avant de procéder au démarrage du silo motorisé, vérifier que :

- aucun objet, chiffon ou résidu lié à l'installation n'est présent dans l'entrepôt, puis y déverser une quantité de combustible (granulés de bois – pellets) suffisante pour dépasser le capteur de niveau minimal,
- l'entrepôt est stable et les tuyauteries y sont raccordées correctement,
- les connexions électriques sont correctes et fixées de manière stable,
- la led du capteur de niveau minimal est allumée,
- l'alimentation électrique est correcte et stable,
- le clapet de déversement du doseur (voir les instructions relatives au doseur) est fermée. Par ailleurs, il y a suffisamment de place dans la trémie de la chaudière pour accueillir un supplément de combustible.

À ce stade, vous pouvez commencer à faire fonctionner le transfert de combustible. Positionnez l'interrupteur rouge sur 1 pour démarrer le transfert.

Pour modifier la durée de fonctionnement du moteur lors des cycles de chargement de combustible, il faut régler le potentiomètre placé sur le tableau de bord avec un tournevis (voir figure 4). Dans le sens des aiguilles d'une montre on augmente la durée du cycle et dans le sens contraire on en raccourcit la durée. Il est important que le temps de fonctionnement soit suffisant pour transporter une quantité de combustible représentant environ la moitié du volume du doseur (voir les instructions relatives au doseur) ; un temps plus court permettra de transporter moins de carburant ; un temps trop long pourrait entraîner un remplissage excessif du doseur et endommager l'installation. La durée de

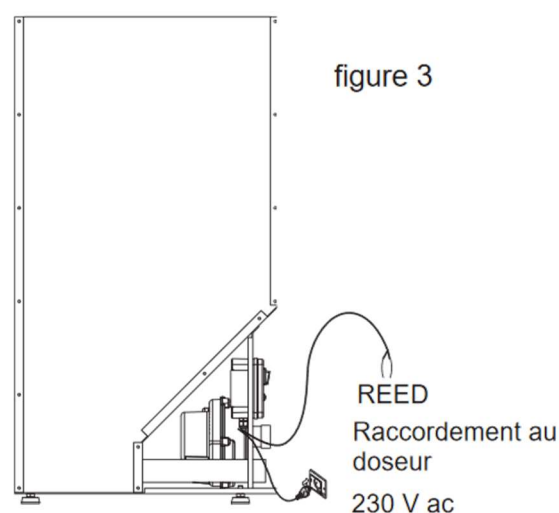


figure 3



Figure 4



fonctionnement doit être modifiée lorsqu'on change de combustible (pour ne parler que des pellets, leur densité peut varier de 600 à 850 grammes/kilo). Lorsque le niveau de carburant dans l'entrepôt motorisé diminue, le capteur situé (voir figure 6) interrompt le fonctionnement du moteur et laisse l'installation de transport en attente. Dès que le niveau de carburant correct est rétabli, l'installation redémarre automatiquement.



Figure 6

### a) Étalonnage du capteur de niveau minimal

La sensibilité du capteur de niveau minimal de carburant est déjà étalonnée en usine, mais si un nouvel étalonnage est nécessaire, procéder comme suit (voir fig. 7) :

- Placer le capteur en face de la surface à détecter (granulés).
- Utiliser un tournevis d'un diamètre max. de 3 mm
- Tournez le potentiomètre dans le sens des aiguilles d'une montre ou dans le sens inverse des aiguilles d'une montre de 2/3 tours jusqu'au point d'activation correct (LED allumé).
- Si la LED s'allume immédiatement en tournant le potentiomètre, tournez-la dans le sens inverse des aiguilles d'une montre d'environ 45°, puis tournez-la à nouveau dans le sens des aiguilles d'une montre jusqu'au point de déclenchement (LED allumée).

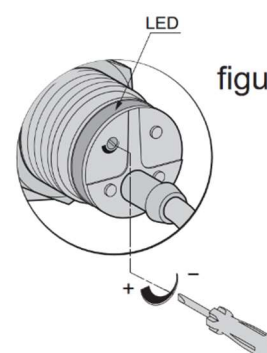


figure 7

### b) Sécurité de fonctionnement

Il existe une sécurité qui garantit le bon fonctionnement et la sûreté du silo. Cette sécurité agit chaque fois que pendant trois cycles de fonctionnement consécutifs du moteur, le combustible n'est pas aspiré et que le doseur reste vide. Dans ce cas, la sécurité interrompt le fonctionnement du système qui devra être remis en marche automatique manuellement. Les causes du dysfonctionnement peuvent être diverses. Il peut s'agir notamment :

- A) d'un manque de combustible dans l'entrepôt,
- B) d'une occlusion de la conduite de pellet entre l'entrepôt et le doseur,
- C) de conduites endommagées ou de raccords non étanches,
- D) d'un bouchage du filtre du doseur,
- E) d'un défaut de fermeture du clapet de vidange du doseur pendant le cycle d'aspiration.

Lorsque la cause du blocage est éliminée, pour rétablir le fonctionnement de l'entrepôt, il faut éteindre le commutateur pendant au moins 3 secondes, puis le rallumer (témoin lumineux allumé). Si le problème se reproduit fréquemment, il est conseillé de contacter le distributeur.

## 11) MAINTENANCE ET FIN D'UTILISATION

La maintenance normale du magasin motorisé comporte :

- le nettoyage périodique du fond pour prévenir des dépôts excessifs de poussière,
- le nettoyage des grilles d'aération du moteur à l'air comprimé.

Utiliser des combustibles avec une faible teneur en poussières garantit un meilleur fonctionnement du silo motorisé.

L'élimination de l'emballage, des accessoires et de l'appareil doit être effectuée conformément à la réglementation locale, en assurant le recyclage des matières premières dont ils sont composés.



## 12) PRESCRIPTIONS DE SÉCURITÉ POUR LES MAGASINS DE STOCKAGE DU COMBUSTIBLE

### EXIGENCES DE SÉCURITÉ POUR LE DÉPÔT de granulés de bois (pellets) avec une capacité de stockage jusqu'à 10 t



Maintenir les portes fermées. L'accès est permis uniquement au personnel autorisé sous la supervision d'une personne à l'extérieur



Il est interdit de fumer et de rapprocher des flammes ou d'autres sources inflammatoires.



Il existe un danger de mort à cause des concentrations élevées de monoxyde de carbone (CO) et du manque d'oxygène.



Pendant les 4 semaines suivant l'attribution, entrer uniquement avec un détecteur de CO.



Aérer le dépôt pendant au moins 15 minutes avant d'entrer et garder la porte ouverte pendant votre présence.



Assurer une aération appropriée et permanente du dépôt par des couvercles aérés, des ouvertures ou des ventilateurs.



Il existe un risque de blessure à cause des systèmes en mouvement



Éteindre la chaudière au moins une heure avant l'arrivage des granulés de bois (pellets).



Effectuer le remplissage conformément aux instructions du fabricant de la chaudière et du revendeur des granulés de bois (pellets).



Protéger les granulés de bois (pellets) de l'humidité



En cas d'incendie, maintenir la porte d'entrée et toute autre ouverture du dépôt fermées et appeler le WF.

## 13) GARANTIE

### CONDITIONS DE GARANTIE LIMITÉE DU PRODUIT

Le Constructeur garantit à l'acheteur initial l'absence de défauts des matériaux et de fabrication du produit pour la période indiquée à partir de la date d'achat. Sauf disposition contraire de la loi en vigueur, cette garantie n'est pas transférable et se limite à l'acheteur initial. Cette garantie donne à l'acheteur des droits légaux spécifiques, et l'acheteur peut à son tour bénéficier des droits qui varient selon les lois locales.

Lisez tous les avertissements et instructions avant d'utiliser le produit acheté.

L'entière responsabilité du constructeur et le recours exclusif de l'acheteur pour toutes les violations de garantie seront à la discrétion du constructeur : (1) réparation ou remplacement du produit, ou (2) remboursement du prix payé, à condition que le produit ait été retourné au point d'achat, ou dans un lieu indiqué par le constructeur accompagné d'une copie du reçu d'achat ou d'un reçu détaillé et daté. Des frais d'envoi et de transport peuvent être appliqués, sauf dans les cas où cela est interdit par la loi en vigueur.

Pour réparer et remplacer le produit, le constructeur peut, à sa propre discrétion, utiliser de nouvelles pièces, réparées ou d'occasion en bon état de fonctionnement. Tout produit de remplacement sera garanti pour la totalité de la période restante de la période de garantie originale ou pour toute période de temps supplémentaire conforme à la loi en vigueur.

Cette garantie ne couvre pas les problèmes ou dommages résultant de : (1) accident, abus, mauvaise application, réparation, modification ou démontage non autorisés, (2) opération de maintenance, utilisation non conforme aux instructions du produit ou raccordement à une alimentation impropre ; ou (3) utilisation d'accessoires et de pièces de rechange non fournies par le constructeur ou par le centre Agréé.

Les demandes d'intervention sous garantie valable sont habituellement traitées par le point d'achat du produit. Vérifier ce point avec le détaillant auprès duquel le produit a été acheté.

Les demandes d'intervention sous garantie qui ne peuvent pas être traitées par le point d'achat, ainsi que toute autre question relative au produit, doivent être directement adressées au constructeur. Les adresses et les informations de contact pour le service à la clientèle sont disponibles sur le Web à l'adresse suivante [www.advanceeasymoving.com](http://www.advanceeasymoving.com)

Sauf disposition contraire de la loi en vigueur, toute garantie qui implique, soit une condition de qualité marchande, soit une éligibilité pour une utilisation particulière de ce produit, est limitée à la durée de la Garantie Limitée spécifique du produit acheté.

Certaines juridictions n'autorisent pas les limitations de la durée des garanties implicites ou l'exclusion ou la limitation pour dommages accessoires ou consécutifs et, par conséquent, la limitation ci-dessus ne peut pas être appliquée partout.

Cette garantie donne des droits légaux spécifiques à l'utilisateur qui pourra bénéficier d'autres droits variant d'un État à l'autre selon la juridiction.

Les consommateurs jouissent des droits légaux établis par les lois nationales en vigueur relatives à la vente de produits destinés aux consommateurs. Ces droits ne sont pas affectés par les garanties contenues dans cette garantie.

Aucun vendeur, agent ou salarié du constructeur est autorisé à apporter des modifications, des extensions ou des ajouts à cette Garantie.

## 14) CERTIFICATION

Sistem Air Group - Tecnopolis S.r.l.  
 37020 Gravellona Lomellina (PV) ITALY - Via Cilevegna, 53  
 Cod. Fisc. n° P.A. 01432070181  
 Tel 0381-850082 Fax 0381-850120  
 e-mail: info@prosynergie.com  
 http://www.prosynergie.com

**ADVANCE**  
Easy Moving

**DICHIARAZIONE DI CONFORMITA'**

A mezzo della presente, il fabbricante:  
**Tecnopolis S.r.l. - Via Cilevegna, 53 - 27020 Gravellona Lomellina (Pv), ITALIA**  
 dichiara sotto la propria responsabilità che il prodotto:

**TIPO** NOVA 1 Plus  
**ARTICOLO** AP1000.50.07


a cui si riferisce la presente dichiarazione è conforme alle seguenti norme o documenti:

Apparecchiature a bassa tensione,  
 Regole Generali EN ISO 12100:2010 (Risk Assessment Calculator)  
 EN ISO 14121-1 (Safety of machinery)

A condizione che siano installati, mantenuti e utilizzati conformi alla loro destinazione, ai regolamenti e alle norme applicabili, alle istruzioni del fornitore, i prodotti sono conformi alle disposizioni delle seguenti direttive europee:

N° 2006-42-CE  
 N° 2014/35/UE (VLD)  
 N° 2014/30/UE (EMC)

Nome e posizione della persona autorizzata a firmare la Dichiarazione  
 Giancarlo Plebani, Amministratore Unico Tecnopolis S.r.l.

Gravellona Lomellina, 16/07/2019 Firma 

[ LINGUA ORIGINALE ]

Sistem Air Group - Tecnopolis S.r.l.  
 37020 Gravellona Lomellina (PV) ITALY - Via Cilevegna, 53  
 Cod. Fisc. n° P.A. 01432070181  
 Tel 0381-850082 Fax 0381-850120  
 e-mail: info@prosynergie.com  
 http://www.prosynergie.com

**ADVANCE**  
Easy Moving

**EC Declaration of Conformity**

We:  
**Sistem Air Group - Via Cilevegna, 53 - 27020 Gravellona Lomellina (Pv), ITALIA**  
 declare under our own responsibility that the products:

**TYPE** NOVA 1 Plus  
**ARTICLE** AP1000.50.07

to which this declaration refers conform to :

THE FOLLOWING STANDARDS OR NROMATIVE DOCUMENTS:

Low-voltage switchgear and controlgear,  
 General rules EN ISO 12100:2010 (Risk Assessment Calculator)  
 EN ISO 14121-1 (Safety of machinery)

Subject to installation, maintenance and use conforming to their intended purpose, to the applicable regulations and standards, to the supplier's instruction and to accepted rules of the art, the products comply with the provisions of the following European Directives

Machinery Directive N° 2006-42-CE  
 Low-voltage Directive N° 2014/35/UE (VLD)  
 EMC Directive N° 2014/30/UE (EMC)

Name and position of the person authorized to undersign the Declaration:  
 Giancarlo Plebani, Sole Director Tecnopolis S.r.l.

Gravellona Lomellina, 16/07/2019 

12

### Déclaration d'absence de substances nocives

Le Constructeur déclare que ses produits et équipements sont fabriqués avec des matériaux conformes aux limites établies par les normes en vigueur pour la protection de la santé et de l'environnement et ne contiennent pas de substances classées comme étant SVHC (Substance of Very High Concern) conformément au règlement CE 1907/2006 (REACH – *Registration, Evaluation, Autorisation and Restriction of Chemical substances* [enregistrement, évaluation, autorisation et restriction des substances chimiques]). Bien que les substances susmentionnées ne soient pas utilisées dans les cycles de traitement des matières premières et de nos produits, leur présence ne peut pas être exclue lorsqu'elle est analysée en ppm (partie par million), en raison de micropollution des matières premières.

### Déclaration de conformité

Le Constructeur déclare que ses produits et équipements sont conformes aux normes suivantes :

EN ISO 12 100:2010 (Calculateur d'évaluation des risques)

EN ISO 14 121-1 (Sécurité des machines)

Et les directives suivantes :

N° 2006-42-CE

N° 2014/35/UE (LVD)

N° 2014/30/UE (EMC)